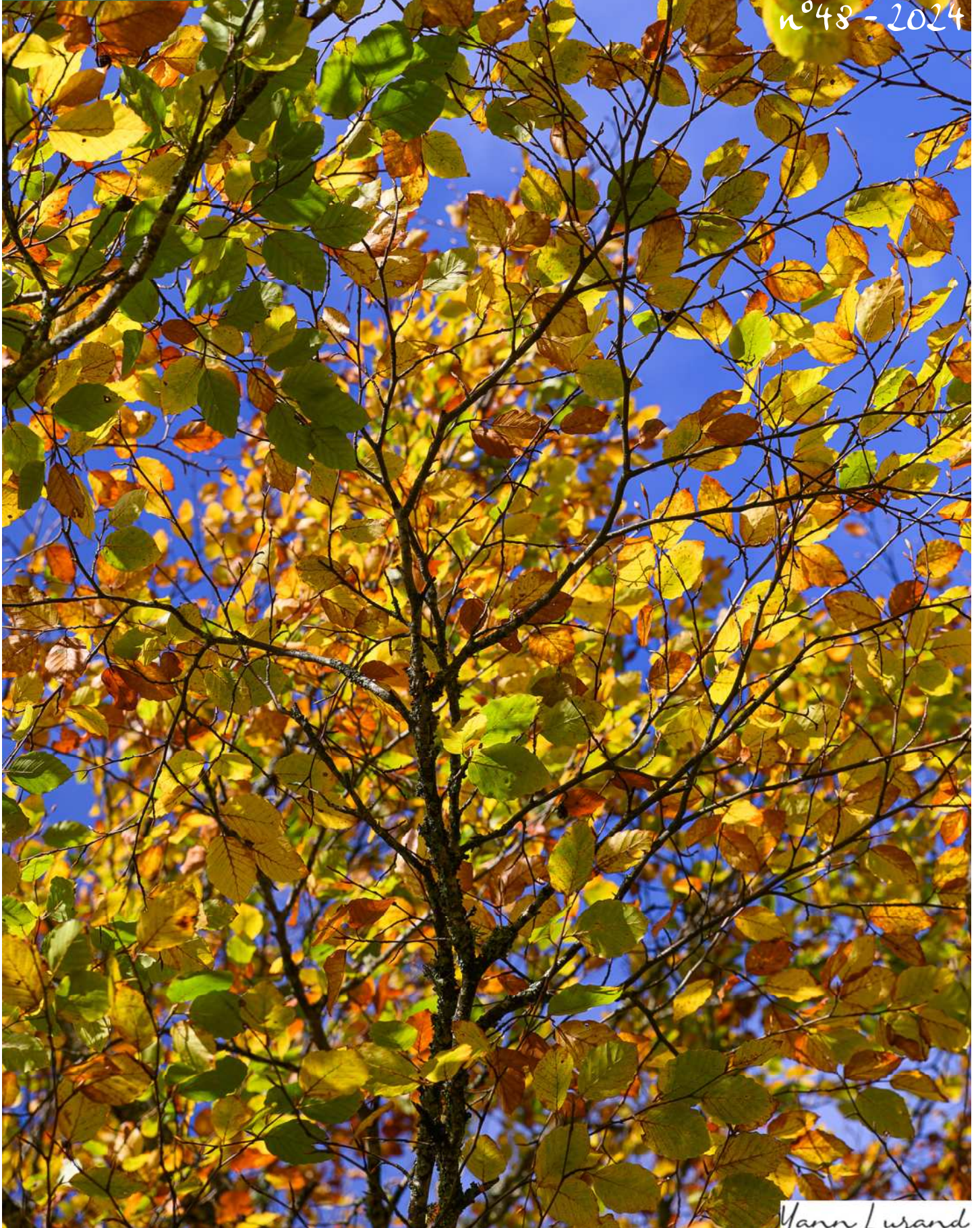




# L'écho de Roche Rousse

Bulletin municipal de Saint-Martin-en-Vercors

n°48 - 2024



Yann Lurand  
Photographe



# L'édito du maire

L'année 2024 se termine dans la morosité tant la situation politique et économique est préoccupante.

La France connaît un déficit national abyssal sans précédent. Dans ce contexte, le gouvernement nous demande de participer fortement à son atténuation.

A l'aube de l'année 2025, il faut s'attendre à une réduction des dotations de l'état pour notre fonctionnement et une baisse très significative des subventions d'investissement de l'état, du département et de la région. Dans ce contexte, les projets vont être très fortement réduits.

Néanmoins, pour 2025 nous présenterons des dossiers de subventions pour 4 projets :

- réfection de la toiture de l'église,
- réaménagement du jardin de ville,
- installation de toilettes sèches au terrain multisports,
- sécurisation et interconnexion du réseau d'eau de l'Adoin et de la Gratte.

Leur réalisation sera fonction des subventions que nous obtiendrons.

Heureusement, il y a une autre réalité, celle que nous vivons au quotidien dans notre commune : la générosité et les initiatives de nos bénévoles, le dynamisme et la créativité de nos commerçants, nos artisans et nos agriculteurs, l'engagement de nos enseignants, la présence sans faille de nos soignants, la disponibilité et le professionnalisme de nos agents communaux. Vous savez également pouvoir compter sur la présence des conseillers municipaux sur le terrain. C'est ce qui donne du sens à mon engagement de maire : être là avec vous, pour vous, afin d'améliorer notre si belle commune.

C'est l'occasion de remercier ici l'engagement de tous.

A l'approche de cette fin d'année, je vous souhaite, en mon nom et au nom de l'équipe municipale, de très belles fêtes de fin d'année et une belle et heureuse année 2025 : bonheur, santé, ainsi que la réussite de tous les projets qui vous tiennent à cœur.

Le Maire,  
Andrée Sequier



Madame Andrée SEQUIER  
Maire de Saint-Martin-en-Vercors  
et l'ensemble du conseil municipal  
ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie des  
vœux qui aura lieu :

**Le samedi 11 janvier 2025  
à 11h**

## *Etat Civil* *de Janvier 2024 à novembre 2024*

### *Naissances*

**8 mai 2024** : Kayla Herrero Robert-Stromboni  
fille de Laura Robert-Stromboni et Anthony  
Herrero

### *Mariages*

**21 mai 2024** : David Praire et Mélissa  
Galleron  
**12 octobre 2024** : Grégory Pèlerin et  
Séverine Ravelle-Chapuis

### *Décès*

**31 mai 2024** : Hervé  
Chauvet, 56 ans

**16 juin 2024** :  
Flavien Blanc, 24 ans

### *Baptêmes républicains*

**10 août** : Jules Langevain et Emily Langevain

### *Pacs*

**12 août 2024** : Yannick Maret et Céline Delori

**14 octobre 2024** :  
Paul Collavet, 92 ans

## BIEN VIVRE ENSEMBLE

Chères habitantes, chers habitants,

Suite à une série de petits incidents, nous souhaitons rappeler quelques points importants nécessaire au bon vivre ensemble dans notre village :

- Les dépôts de déchets au pied des conteneurs de collecte sont interdits. Ils sont considérés comme des dépôts sauvages et passibles d'une amende. Les encombrants et les déchets toxiques (peinture, solvants) sont à déposer à la déchetterie.
- Les limitations de vitesse sur les routes communales doivent être respectées, elles permettent de garantir la sécurité de tous.
- Les arbres et les haies bordant des voies et des chemins communaux doivent être élagués chaque année pour permettre la bonne circulation de l'ensemble des véhicules.
- Depuis le 1er juin 2024 l'adressage est obligatoire pour toutes les communes. Chaque habitation doit être clairement localisée, avec un nom de rue et un numéro. La plaque de numérotation de votre domicile doit être posée sur votre portail, façade, porte ou boîte aux lettres, en bordure de la voie publique visible pour tous les intervenants. La boîte aux lettres doit être placée entre 1 et 1,5 m de hauteur maxi à partir du sol et en retrait d'1m10, à un endroit facilement accessible pour le facteur. Elle doit comporter de façon très lisible le numéro de maison ou d'appartement et le nom de tous les habitants du foyer. Le respect de ces règles permet une rapidité d'intervention des services de secours et une optimisation de la livraison du courrier et des colis.
- Les personnes ayant des doléances à communiquer à la mairie sont invitées à écrire un courrier ou envoyer un mail à [mairie.smv@wanadoo.fr](mailto:mairie.smv@wanadoo.fr). Les élus et employés de la mairie ne peuvent être interpellés directement pour des problèmes concernant la commune en dehors de la mairie et de leurs heures de travail. Le maire et les adjoints organisent des permanences en mairie sur rendez-vous.
- Les propriétaires d'animaux, et ceux qui en ont la garde, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité et la sécurité du voisinage, ceci de jour comme de nuit. Ils doivent également procéder immédiatement au ramassage des déjections animales sur les voies publiques. Pour ce qui est des chiens de protection de troupeau, qui sont amenés dans le cadre de leur mission à rester seul avec le troupeau, le propriétaire du chien doit être conscient que la présence de celui-ci, en totale autonomie dans un pâturage, peut apeurer les utilisateurs de l'espace rural (promeneurs, ramasseurs de champignons, cyclistes, pêcheurs et chasseurs...). Si ces différents usagers doivent effectivement adopter les bons gestes, il est également important que le propriétaire veille à ce que le chien reste dans son enclos. Il ne doit manifester aucun comportement agressif envers des humains qui ne dérangent pas le troupeau et passent sur un chemin ou une route communale.
- Les conflits de voisinage sont à régler en priorité avec les voisins en question, par une communication apaisée où chacun exprime clairement ses besoins et ses contrariétés tout en faisant preuve d'empathie. Dans le cas où la communication est rompue, n'hésitez pas à faire appel au médiateur/conciliateur de justice.
- L'hiver arrivant, nous vous rappelons que propriétaire ou locataire, vous devez enlever la neige et le verglas devant votre habitation ou commerce afin d'éviter tout risque de chute ou de glisse aux piétons. Le parking de la place de l'Ours est toujours dégagé en premier. Nous demandons aux personnes dont les véhicules sont garés dans le village de les déplacer vers ce parking en se garant principalement de manière groupée afin que les agents techniques puissent déneiger le village de façon optimale.

Nous comptons sur votre civisme et votre aide pour que la commune conserve un climat apaisé et serein.

Bien cordialement,

Le maire et les élus

### **Le ministère de la Justice recrute des conciliateurs de justice**

Cet auxiliaire de justice intervient bénévolement en cas de litige entre 2 personnes (impayés, malfaçon de travaux par exemple) pour trouver une solution amiable et éviter tout procès. Actuellement il n'y a plus de conciliateur de justice à la Chapelle-en-Vercors, le plus proche se trouve à Saint-Jean-en-Royans. Il serait très utile de trouver une personne pour jouer ce rôle puisque de nombreux malentendus, tensions et autres litiges existent entre les citoyens. Le conciliateur permet une médiation sereine et apaisée et la recherche de solutions satisfaisantes pour les deux parties.

Pour candidater dans le 26 : [recrutement.tj-valence@justice.fr](mailto:recrutement.tj-valence@justice.fr)



# Du côté des associations...

## COMITÉ DES FÊTES



### Cinéma :

Les séances se poursuivent toujours, une fois par mois avec une bonne fréquentation moyenne. En juillet, il a même fallu refuser du monde : la salle était remplie au maximum de sa capacité d'accueil !  
*Pourquoi St Julien ??* : tout simplement parce que la salle des fêtes de St Martin est en réfection depuis juin. Bonne nouvelle, dès janvier nous reprendrons les projections à St Martin dans une très belle salle aux couleurs pimpantes.

### Pots d'accueil les samedis de 18h à 19h :

Cet été encore, la petite buvette a pu fonctionner avec succès : touristes installés au camping, habitués, touristes de passage attirés par l'animation musicale et festive, tous ont pris le temps de venir jeter un coup d'œil, de boire un petit verre et de demander des renseignements touristiques. Donc de bons retours pour les bénévoles présents !

### Halloween :



- 6 citrouilles
- 6 mains agiles et décidées
- de la bonne humeur
- et une pincée de poudre de Perlimpinpin...

Ainsi fut élaborée une magique bonne soupe couleur saison !!!! Sous le Tilleul la distribution a commencé à 18h et peu à peu l'ambiance « fête Halloween » a animé la place devant l'église. Deux joyeuses saltimbanques, conteuses, mimes, jongleuses ont envouté les plus jeunes déguisés.

Bien entendu, le tout s'est déroulé au son d'une musique très rythmée (guitare, accordéon, violon) et quelques danses ont été improvisées. Bref des enfants, pas mal d'adultes déguisés, des touristes en famille, tous ont participé à ce rendez-vous automnal et ont apprécié cette petite soirée.



### Le Bazar :

L'activité principale du Comité des fêtes pendant ce « festival du cirque », aura été la buvette comme les années précédentes, près du lavoir. Deux soirées cette année, la fréquentation a été encore plus importante, gros succès, les habitudes sont prises, dans une ambiance bon enfant. Merci aux bénévoles qui ont assuré la circulation aux deux extrémités du village pendant la fermeture de la rue principale.



### Projets :

- Mise en route dès le premier décembre des « veillées de l'aveut » : une petite heure par jour de rencontres, de surprises, de pas vers les autres.
- Un sapin de Noël sera installé au lavoir avant les vacances prochaines et pourra être décoré par tout le monde. Les élèves viendront aussi accrocher leurs productions.

### Vide-greniers :

Une fois encore, les exposants (beaucoup inscrits à la dernière minute) ont rempli la place de l'Ours en ce jour d'août. Tous sont arrivés de bonne heure pour installer leurs étals. Succès garanti une fois de plus, le soleil était de la partie et une restauration ambulante et exotique complétait la convivialité de ce genre de manifestation !





## En 2024... La Grange Ouverte a reçu 14 Expositions et Spectacles

La Grange Ouverte a eu le plaisir d'accueillir cette année ces 10 Spectacles :

La Chorale Vertachoralie, L'Âm'oru, La Pochtromorphose, Cirqu'enfants, Couvre-Feu, La savoureuse irrévérance des chants, Bazar Circus, La note invisible, 36 Passage des soupirs, Grenier d'images...

Et les 6 Expositions : Vercors Z'Emerveilles, de la mer à la montagne, Résistance 1944-2024, Terre de Rêve, Le Bazar fait son Cirque, Capter ce qui n'a pas de mots... qu'ils en soient remerciés pour la qualité de leur poésie, de leur drôlerie, de leur beauté !

Avec nos remerciements pour les 550 spectateurs et les 1650 visiteurs, ainsi qu'à tous les soutiens dont celui du Conseil Départemental de la Drôme pour l'aide apportée au renouvellement de nos éclairages.



## Le Bazar de Saint Martin... fait son Cirque en Vercors C'était du 3 au 9 Août 2024 : 5ème édition !



Peut-être avons-nous tenté de participer à l'élaboration d'une politique d'accueil en transition : moins de neige... une nature plutôt préservée... des structures d'accueil encore existantes... les habitants comme les voyageurs ouverts à l'épanouissement culturel permettant de tenter d'élaborer... et d'expérimenter l'art poétique et festif entraînant d'autres approches dans l'art de voyager. Cette année, 6 communes accueillantes et participantes : St Martin les 3 et 9, Rencurel, St Agnan, Vassieux, St Julien, La Chapelle, ... et beaucoup d'associations des villages concernés. Ces communes ont donc été traversées par un vent d'air frais intergénérationnel et culturel vivant. Restaurateurs, hôteliers, campings, épicerie... tous les commerces ont bénéficié du Festival et ont participé à la vie du Plateau par leur accueil, leur économie, leur dynamisme, leur ouverture. Les groupes scolaires du plateau ont participé et créé nombre de peintures sur draps et dessins. Des constructions, des décors et des travaux de couture ont été réalisés, dans chaque commune, tout au long de l'année, par divers habitants et associations. Ensemble et de façon intergénérationnelle, participative, transversale nous avons travaillé, imaginé et réussi à mener un bateau avec l'appui de la houle et de la foule, où chaque compétence était bienvenue, professionnelle, amateur ou bénévole. Le Bazar de Saint Martin c'est :

- \* 22 professionnels, 40 comédiens, musiciens, chanteurs, artistes amateurs participant directement aux créations jouées, et plus de 150 bénévoles entourant la Compagnie et le Bazar ;
- \* 30 formes théâtrales, chansonnières, circassiennes, et autres arts, créées, adaptées et jouées ;
- \* des ateliers préparatoires et/ou de répétition en Avril (5 jours) et Juillet-Août (15 jours) ;
- \* le Roman-Photo-Ciné-Concert « Vercors Circus » joué avec 150 participants (familles, individuels, chorale, etc.).

Le Bazar en Vercors est la marque d'une culture vivante et vivifiante - partagée par les voyageurs comme les autochtones - reconnue au-delà du département. Depuis 5 années, des voyageurs viennent puis reviennent... et le nombre de spectateurs comme de participants augmente d'année en année : 7800 spectateurs et 1100 visiteurs de l'expo-cirque dans la Grange Ouverte. Le Budget représente 27 000€ de recettes dont 9 000€ de chapeau, 5 200€ de dons des Comités des Fêtes, 10 400€ d'aides de la CCRV, de 500€ à 1000€ par commune accueillante, 2000€ du Conseil Départemental de la Drôme, 1 500€ de dons dont 600€ de la Piste Recyclable et 750€ de particuliers.

Et enfin beaucoup, beaucoup de participation bénévole, estimée au bas mot à 30.000€.

Les dépenses s'élèvent à 28.000 euros dont 24.000 de salaires et prestations.

# ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'Association des Parents d'Élèves présente son bureau pour l'année scolaire 2024/2025 :

EYRAUD Elsa : Présidente  
JALIFIER Gregory : Vice-Président  
TRIBOULAT Amandine : Secrétaire  
DORIN Jeanne : Vice-Secrétaire  
MARTIN Thomas : Trésorier  
ROMEY Victoria : Vice trésorière

Comme les autres années, nous allons essayer d'organiser des événements pour financer un maximum de projets scolaires de nos enfants grâce à notre équipe de bénévoles, les équipes éducatives mais aussi l'aide précieuse des communes.

Il y a maintenant des événements phares qui perdurent comme :

- le bal d'Halloween et celui de la Saint Valentin le 22 Février,
- les bourses aux vêtements,
- notre marché de Noël le 11 décembre,
- le carnaval aux flambeaux le 4 mars,
- la chasse aux œufs de Pâques offerte aux enfants de notre RPI,
- la vente de fleurs sur commande,
- la fête de la musique le 21 juin,

Et notre kermesse remise en service depuis maintenant 3 ans. Une touche finale à la fin d'année scolaire, accompagnée de sa tombola et du tournoi de pétanque.

A tout cela peuvent s'ajouter d'autres actions au bon vouloir des bénévoles, des idées et du temps :-)

Les différents événements sont toujours partagés sur notre groupe facebook et nous sommes disponibles par mail à : [ape.stmartin.stjulien@gmail.com](mailto:ape.stmartin.stjulien@gmail.com) ou au 06.33.16.82.32.



## Bal d'Halloween

Le bal d'Halloween a été une réussite, EXODUS a encore fait danser toutes les générations.

Ce bal a été particulièrement marqué cette année par la mise en place de la "navette qui vous ramène".

En partenariat avec les navettes électriques de Vertapop, avec comme conducteur un membre de notre bureau ou un parent bénévole, notre association a voulu faire passer un message de prévention pour petits et grands, en apportant grâce à cette navette une certaine sérénité pour les fins de soirées organisées par l'APE.

C'est un grand plaisir de voir que cette première édition a été un succès. Des ajustements seront peut-être à prévoir au fil du temps comme pour toute nouveauté...

Nous avons été beaucoup remerciés, autant pour l'organisation de festivités pour les jeunes sur nos communes que pour la mise en place de cette navette, ce qui nous motive à continuer nos actions. Donc, merci aux organisateurs de nos événements et merci aussi à Vertapop pour cette superbe collaboration !

PS : La navette est réservée pour le prochain Bal de la Saint Valentin ce sera la Love Navette ;-)



**NAVETTE DU BAL**

**BACK TO NIGHT !**

**NOUVEAUTÉ POUR UN RETOUR SEREIN !**

L'APE VOUS PROPOSE DE VOUS RAMENER APRÈS LES SOIRÉES / EN PARTENARIAT AVEC VERTAPOP !

3 DÉPARTS : 0H00 / 1H00 / 2H00  
LE TRAJET SERA À RÉGLER AU MOMENT DU PAIEMENT DE LA SOIRÉE  
TARIF : 2€  
INSCRIPTION PAR TÉLÉPHONE : 06 77 42 74 34

LE RESPECT DU CONDUCTEUR EST OBLIGATOIRE !





# Du côté des écoles...

## Les effectifs 2024-2025

33 élèves à l'école primaire de Saint Martin :

19 de Saint Martin, 13 de Saint Julien, 1 d'Échevis : 2 CP, 3 CE1, 7 CE2, 8 CM1, 8 CM2.

26 élèves à l'école maternelle de Saint Julien :

16 de Saint Martin, 8 de Saint Julien, 2 d'Échevis : 6 petites sections, 10 moyennes sections, 10 grandes sections.

## Les projets de l'année

Cette année scolaire 2024-2025 sera à nouveau riche en projets : médiathèque, cinéma, ski, rugby, spectacle musical...

Nous avons également très envie, depuis plusieurs années, d'emmener tous les élèves des écoles de St Martin et St Julien en classe de découverte.

Ce sera chose faite cette année puisque les élèves de la petite section de maternelle au CM2 partiront au bord de la mer du lundi 24 mars au vendredi 28 mars. Nous serons hébergés dans un centre au Pradet, non loin de Toulon.

Au programme de ce voyage, découverte du littoral et du milieu méditerranéen, visite de l'île de Porquerolles pour les cycles 2 et découverte de la voile pour les cycles 3. Tous les enseignements de l'année seront donc axés sur le thème de la mer, notamment en musique avec l'intervenante Isabelle Gourgues qui nous proposera en fin d'année la restitution de son conte musical sur l'eau.



## Du côté de l'équipe...



Myriam, Nathalie et Isabelle,  
le trio du périscolaire

### Nathalie

Nathalie a rejoint l'équipe du périscolaire. Habitante de Saint-Martin depuis 20 ans, Nathalie a travaillé à la Ferme du Château et à l'Hôtel du Vercors. Elle est ravie de son travail au périscolaire, le contact avec les enfants est agréable et l'accueil de l'équipe et des parents a été très chaleureux.

### Lionel



Deuxième adjoint à l'urbanisme de la Mairie de Saint-Martin-en-Vercors, Lionel Dusserre gère l'aire naturelle de camping de Tourtre. Il est également employé pour le transport des élèves par l'entreprise Perraud. Il effectue la ligne St-Julien-St-Martin-Le Collège de La Chapelle-en-Vercors et transporte les élèves pour le périscolaire. Il accompagne les enseignantes dans tous les cycles de ski de fond, de piscine, de la médiathèque ainsi que les sorties culturelles. Et bien sûr, il peut faire du transport à la demande pour les centres de vacances ou des sorties culturelles.

Cela lui permet d'avoir un emploi stable et de profiter des vacances scolaires pour s'occuper de son camping. Dans l'ensemble tout roule pour Lionel, dans son car, il y a une ambiance sympathique.



### Muriel

Originaire de Vassieux et enseignante depuis 10 ans, Muriel a beaucoup voyagé et a retrouvé le Vercors depuis un an. Muriel est ravie d'être de retour et prend grand plaisir à enseigner à Saint-Martin : « les enfants sont attachants et l'équipe est très accueillante. »

# Projets Locaux...

## UNE NOUVELLE TERRASSE A L'AUBERGE DE ROYBON



Le SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) de Roybon, composé des communes de St Julien en Vercors et St Martin en Vercors, a décidé de remplacer la terrasse de l'auberge de Roybon fortement endommagée par les intempéries. Les travaux ont eu lieu ce printemps.

Pour la saison estivale, l'auberge de Roybon a étrenné une nouvelle terrasse.

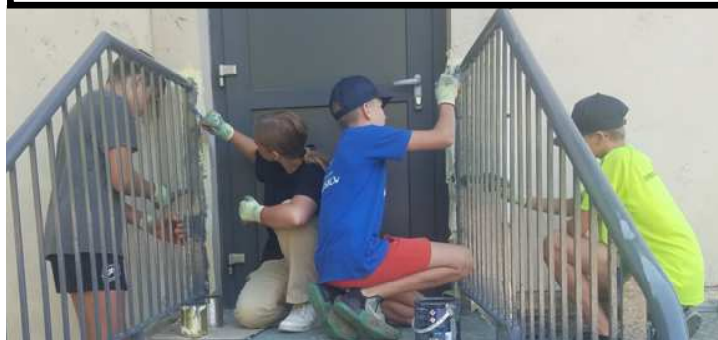


Souhaitons que cette terrasse ait la même durée de vie que la précédente car en décembre 2024, l'auberge refuge de Roybon fêtera ses 30 ans !

Pour la saison hivernale, Christelle, Emmanuel et leur équipe vous accueilleront du 14 décembre 2024 au 30 mars 2025. Ils vous proposeront tous les jours de 12 h à 14 h, sauf les mercredis, une cuisine traditionnelle et des pâtisseries maison. La restauration du soir est ouverte aux non-résidents uniquement sur réservation 72 h à l'avance, le menu est unique et identique à celui des pensionnaires.

## CHANTIERS JEUNES

La commune de Saint Martin en Vercors a financé une semaine de travail pour 4 jeunes : une de La Chapelle et 3 de Saint-Martin. Au cours de la semaine les jeunes ont peint le portail du cimetière, la barrière du WC public, la barrière de l'escalier de la salle des fêtes et même classé des archives de la mairie lors du dernier jour pluvieux. Cette expérience a été très concluante pour la commune et pour les jeunes, nous souhaitons donc continuer l'année prochaine.



Elysea, Enzo, Jules et Nolan

« Les jeunes en ont "sous la pédale et sous le coude", ces CHANTIERS JEUNES en sont une preuve parmi d'autres. Mettre en lumière et en actes leur capacité d'agir ensemble pour la collectivité est essentiel pour la bonne dynamique du vivre ensemble, primordial pour notre avenir à toutes et tous.

Toute l'équipe de l'Espace de Vie Sociale VertaPop se joint à moi pour remercier ces jeunes volontaires et motivés et les communes de La Chapelle-en-Vercors et St Martin-en-Vercors pour ces belles actions de terrain ! »

Fanny pour le service jeunesse de l'Espace de Vie Sociale VertaPop

« C'était très intéressant de faire ce chantier à St Martin car en plus c'est mon village, c'est une bonne action et nous étions un bon groupe.

J'ai pu après le chantier m'acheter une serre pour mes tomates, du tuyau d'arrosage supplémentaire et des raccords pour mes cuves de récupération d'eau de pluie. »

Jules, 14 ans.



# Les dossiers communaux...

## RÉNOVATION DE LA SALLE DES FÊTES



Après des mois de travaux, la salle des fêtes est presque terminée ! Encore quelques détails à peaufiner avant de pouvoir la remettre en service, elle sera prête à l'usage à partir du début d'année 2025.

Il faudra bien sûr en prendre grand soin !

## VÉHICULE DE DÉNEIGEMENT

La commune a reçu il y a peu le nouvel engin 4x4 de déneigement, nous sommes ravis de l'avoir enfin.

Cet équipement, différent de celui utilisé l'an dernier, demande un temps de prise en main pour les employés communaux.

Il n'existe pas de formation, et chaque route, chaque quartier a sa particularité.

Conduire un engin de déneigement est un métier qui s'acquiert uniquement avec l'expérience.

Nous vous demandons de faire preuve de patience et de bienveillance.

Nous vous rappelons également qu'il est interdit de stationner sur les voies communales et en bordure de celles-ci.



## SÉCURISATION DU RÉSEAU D'EAU

À la suite de la réalisation du Schéma Directeur en Eau Potable, la commune souhaite engager la sécurisation du réseau de la Gratte par interconnexion. Le projet est de réaliser une interconnexion depuis le réseau des Berthonnets jusqu'au réseau de la Gratte qui arrive déjà jusqu'aux Abisseaux en passant par la Blachette. Le réseau desservira de futurs logements à la Blachette. Le bureau d'études retenu commencera à travailler sur le sujet dès cet hiver.

# Du côté du Parc et de l'environnement...



## **Atlas de la Biodiversité Communale**

Nous avons décidé de poursuivre le travail d'observation de la biodiversité communale en 2024 avec le Parc. Pour cela, le conseil municipal a décidé de verser une contribution de 1000 € afin de pouvoir financer des actions.

Au printemps, avec l'aide de la Ligue de Protection des Oiseaux, la mare pédagogique a été créée sur l'Aire Terrestre Éducative en bordure du Buyech. Nous avons pu observer la mise en eau de la mare au printemps avec les pluies abondantes. Les élèves ont posé des bâtons dans l'eau pour vérifier le niveau de la mare. La crainte de fuites et d'assèchement lors de l'été n'a pas été confirmée et la mare a toujours un bon niveau d'eau, témoignant d'un fond argileux suffisant. La flore a commencé à s'installer et des libellules ont pratiqué leur reproduction à la fin de l'été.

Dans un futur proche, le parc pourra nous proposer un outil sur internet afin que les visiteurs, élèves ou habitants, puissent noter leurs observations faune/flore, identifier les insectes et les plantes photographiés. Cela favorisera la prise de conscience de la richesse de notre biodiversité et servira de base de données scientifique pour le Parc.

Dès qu'il sera disponible, le lien vers cet outil internet sera donné à tous via l'application Panneau Pocket ainsi que sur le site internet de la commune.

## **Les nouvelles du Parc**

La nouvelle charte du Parc continue son petit bonhomme de chemin. Elle est maintenant entre les mains de la Région qui devrait l'approuver d'ici la fin du mois de novembre. Elle partira ensuite à Paris pour une dernière bénédiction gouvernementale. En principe, dès le début de l'année 2025, notre Parc Régional du Vercors pourra se lancer dans l'aventure des prochaines 15 années !

Pour ce qui est de la communication, il a été décidé d'interrompre la publication de la revue « Le Vercors ». Un groupe a été formé pour réfléchir à un nouveau mode de communication plus adapté à notre monde du XXIème siècle. Il est toutefois toujours possible de télécharger les numéros de la revue « Le Vercors » à l'adresse : <https://www.parc-du-vercors.fr/nos-publications>. Vous y trouverez également les infolettres mensuelles avec un bouton gris « S'abonner » si vous souhaitez la recevoir régulièrement dans votre boîte email.

Au niveau local, un projet de rééquipement de la falaise à Moulin Marquis pour l'activité de canyoning est proposé par un étudiant du CREPS de Montpellier. Le Bureau du Parc a décidé de donner un avis favorable à cette initiative car elle tend à sécuriser l'activité sportive et à préserver la tufière tout au long de la falaise.

## **Du bruit dans le Vercors ?...**

On observe de plus en plus de sources sonores dans notre massif du Vercors. Il a été décidé de réaliser un paysage sonore du massif pour avoir des données scientifiques quant à la quantité de bruits générés dans le Vercors, leur « qualité », l'influence du milieu sur la propagation du bruit, la localisation des sources sonores, l'influence du bruit sur le milieu ambiant, sur la faune, sur les milieux habités.

Le Cerema, organisme public dépendant du ministère de la transition écologique, placera des balises sur une série d'emplacements afin de procéder aux mesures. Il n'y aura pas de balises sur la totalité des points repérés comme très sonores sur tout le territoire. Les emplacements seront choisis en fonction de leur type (urbain, gorges, montées, etc) afin de pouvoir extrapoler les données recueillies et avoir une vue d'ensemble. Ces données permettront alors d'avoir une carte sonore du territoire. La première étape de ce projet se déroulera dès l'année 2025.



# Quelques brèves...

## Signature de la CTEAC 2024-2026

Le 15 octobre 2024, à la médiathèque de Saint Jean en Royans, a eu lieu la signature de la 2ème Convention Territoriale d'Éducation Artistique et Culturelle (CTEAC) en présence de : Pierre-Louis Fillet, Président de la Communauté de Communes du Royans Vercors, Marie-Odile Baudrier, vice-présidente du Parc Naturel Régional du Vercors en charge de l'éducation, la culture et la participation citoyenne, Fabien Limona, conseiller départemental délégué à la culture et au patrimoine, Christian Morin, conseiller départemental délégué à la filière bois et aux stations et Véronique Simonin, Sous-Préfète de l'arrondissement de Die.

Cette convention signée avec l'État a pour but de développer des actions d'éducation artistique et culturelle à destination des habitants. Elle permet de coordonner les interventions et les financements publics des différents partenaires : la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), l'Éducation Nationale, le Département de la Drôme, la Région Auvergne Rhône Alpes, la Caisse d'Allocation Familiale (CAF), le ministère de la Justice, le réseau d'action et d'accompagnement pédagogiques (Canopé) ou encore le PNR du Vercors.

Pour 2024-2025, c'est la compagnie Colectivo Teron qui est accueillie en résidence. La thématique retenue est l'émerveillement autour des biens communs : les paysages, l'eau, le vivant... Des interventions auprès des scolaires, personnes âgées et personnes en situation de handicap sont prévues. Un temps de restitution festif est programmée fin mai 2025.



Mme Simonin MM. Limona, Morin et Fillet

## Au sujet de l'eau et de l'assainissement... (Article tiré du site de l'Association des Maires de France)

Lors des questions au gouvernement au Sénat, le 9 octobre dernier, le Premier ministre, Michel Barnier, a exprimé son souhait de « réduire les contraintes pesant » sur les collectivités locales et de leur « rendre de la liberté », en soulignant que « cela coûte souvent moins cher et peut rapporter beaucoup ».

Prenant pour exemple l'eau et l'assainissement, il a annoncé souhaiter mettre un terme au transfert obligatoire de ces deux compétences aux intercommunalités en 2026, sous réserve que les transferts n'aient pas encore été réalisés.

Pour la CCRV le transfert n'avait pas été réalisé et la commune de Saint-Martin-en-Vercors conserve donc la compétence en la matière.

## Du nouveau en déchetterie...

De nouveaux conteneurs pour les articles de bricolage ou de jardin sont en place dans les déchetteries de Saint-Laurent-en-Vercors et la Chapelle-en-Vercors pour les objets en bon état.



## Se déplacer sur le territoire

Dromolib met à votre disposition un guide « Se déplacer dans le Royans Vercors », disponible en mairie. Plusieurs types de transports partagés existent en effet sur notre territoire :

- Le transport à la demande organisé par le centre social La Paz, conduit par des bénévoles, à solliciter au moins 48h à l'avance au **04 75 47 76 55**

Tarif 4 € (2€ le jeudi matin pour la boucle allant au marché, sur réservation également),

- Les transports, mis en place par la Région, vers Villard-de-Lans ou Die, en cas de correspondance sur présentation d'un billet de car ou de train.

Réservation au **04 8000 7000** la veille avant 16h (réservation le vendredi pour le lundi, service fermé le weekend)

## La médiathèque à domicile !

L'automne est là, les jours raccourcissent et vous vient l'envie de « cocooner » au coin du feu, bien installé dans votre fauteuil, un livre et une boisson chaude à portée de main...

*« Lire un roman qui vous emporte, que vous ne pouvez lâcher, que vous essayez de faire durer comme un plaisir toujours reconduit reste un des grands bonheurs de notre vie de chaque jour. »*

Jean d'Ormesson



Les médiathèques du Royans Vercors viennent à vous, si vous avez des difficultés à vous déplacer. La communauté de communes et son réseau de médiathèques ainsi que le collectif Part'Age proposent un service à domicile. Pour en bénéficier il suffit d'être à jour de son abonnement à la médiathèque.

Livres, CD, DVD, magazines... tous les documents présents dans les médiathèques sont disponibles et vous pourrez les consulter chez vous. En fonction de vos demandes, envies, souhaits, un bénévole vous apportera les documents : films, musique, bandes dessinées, revues, romans, policiers, livres régionaux, romans à gros caractères ou à écouter...

**Pour tout renseignement et/ou inscription, n'hésitez pas à appeler le : 04 75 47 76 14**





Depuis février 2024, l'hôtel restaurant du Vercors a été repris par Virginie Sibeud et sa fille aînée Maelys.

Virginie est une jeune maman de 6 enfants, 5 filles Maelys, Cloé, Louane, Manon, Emma, le petit dernier Gabin, la fratrie est donc scolarisée du lycée à l'école maternelle. Michael, son mari et papa de cette belle famille, exerce une activité professionnelle extérieure.

Virginie est une professionnelle de la restauration. A 16 ans, elle entre en apprentissage CAP Cuisine au restaurant ROME à Saint Nazaire en Royans, très renommé dans la région. Elle enchaîne dans ce même restaurant pour un BEP Cuisine. A la fin de son cursus, elle intègre l'équipe de cuisine du restaurant et y restera jusqu'à la vente de ce commerce en 2011. Nouveau départ, elle achète un camion pizza qu'elle déplace de village en village dans le Royans. Pour compléter cette activité qui l'occupe le soir seulement, elle est cuisinière à la maison de retraite de Saint Jean en Royans le matin. En 2017, elle ouvre la pizzeria « Pizza Nini » au centre de Saint Jean en Royans toujours pour de la pizza à emporter, commerce qu'elle revend en 2020 à la veille du confinement. Bien sûr toujours en complément elle a son emploi de cuisinière à la maison de retraite. Tout en ayant en tête le projet d'ouvrir son restaurant, Virginie travaille alors à la pâtisserie Patis'Art à Saint Jean en Royans, en vente et au laboratoire.

Enfin à l'automne 2023 son projet se réalise avec l'achat de l'hôtel restaurant du Vercors. Virginie est une « bosseuse » et une « fonceuse ».

Elle est une cheffe efficace toujours optimiste, souriante et sa motivation principale : faire plaisir à ses clients. Elle fait souvent référence à son mentor, Monsieur Rome, qui lui a appris à bien travailler les produits pour restituer des mets simples mais goûteux. Son expérience en pâtisserie lui a beaucoup apporté sur le plan professionnel. « Ce n'est pas la même organisation et cela été un bon complément à mon métier de cuisinière » nous dit-elle.

Maelys, 20 ans, cogérante de l'hôtel restaurant du Vercors, est aussi professionnelle. Elle a fait un CAP Service en alternance au restaurant Le Grillon à Saint Marcellin où elle a travaillé plusieurs années. Son domaine c'est la salle et la terrasse. Elle vous accueille et vous accompagne pendant le temps de votre repas toujours avec le sourire.

Virginie et Maelys un duo gagnant !

Au restaurant il est proposé une cuisine traditionnelle et maison avec un menu et une carte. Chaque quatrième samedi du mois, Virginie vous régale avec ses pizzas. La salle d'une grande capacité offre la possibilité de réserver pour des repas de famille, d'entreprises ou entre amis. L'hôtel de 8 chambres est une offre très appréciée par la clientèle de passage. Virginie et Maelys se sont entourées d'une brigade efficace avec Lucie à la pâtisserie et à la cuisine, Ilham à l'hôtel et à la plonge et Lucas au service.

Quel bilan après 9 mois d'activité intense ?

« Fatiguées mais heureuses ! Notre projet est familial, c'était un sacré défi de déplacer toute la famille mais tout le monde a adhéré, relevé le défi et s'est intégré dans notre nouveau lieu de vie et ça c'est chouette. Nous avons été bien accueillis, nous avons fait de belles rencontres, nous avons fidélisé la clientèle. Tout cela dépasse nos attentes et c'est formidable. Nos prochains objectifs ? Bien sûr continuer à satisfaire la clientèle, faire classer l'hôtel en 2 étoiles et améliorer le site internet pour qu'il soit attractif et intuitif. »

Merci à Virginie et Maelys. Nous avons maintenant une offre complémentaire à la restauration du midi chez Mélanie. On peut toujours se restaurer à Saint Martin !

Notre village continue à être attrayant avec ses commerces de proximité, ses agriculteurs aux productions diversifiées, ses professionnels de santé et de bien être sans oublier ses associations pour la culture et les animations.





# Zoom sur... France Services



Depuis 2016, d'abord sous la forme d'une Maison d'Accueil de Service Public puis d'une Maison France Services, le bureau de poste de La Chapelle-en-Vercors vous accompagne dans vos démarches administratives.

Le dispositif France Service, totalement gratuit, a pour vocation d'accompagner les usagers dans leurs démarches en ligne, grâce à un réseau de proximité articulant présence physique et outils numériques. On compte 2753 guichets, ce maillage territorial permet à tout habitant d'accéder dans les meilleurs délais aux services publics dématérialisés.

La Maison France Services de la Chapelle-en-Vercors est la première Maison France Services de la région en terme de fréquentation.

Vous pouvez y être aidés pour toutes les démarches administratives notamment les dossiers de retraite, de France Travail et 12 autres administrations, dont l'URSSAF.

Deux espaces sont à disposition : un espace avec un ordinateur en libre service et un espace confidentiel pour réaliser les démarches avec ou sans accompagnement.

Pour bénéficier de ces services, vous pouvez appeler la Maison France Services au 04 75 24 85 85 ou les contacter par mail : [la-chapelle-en-vercors@france-services.gouv.fr](mailto:la-chapelle-en-vercors@france-services.gouv.fr).

Il est possible d'être reçu sur rendez vous ou spontanément lors de votre passage au bureau de poste par exemple.

N'hésitez pas à recourir à ce service efficace et utile pour tous !

## Lors des journées portes ouvertes à La Chapelle-en-Vercors



## L'espace confidentiel



## De l'aide pour vos démarches

### À savoir

4 démarches sur 5 sont entièrement résolues lors du premier passage en France Services



## Un site pour faciliter vos démarches

Depuis quelques années, le site [mesdroitssociaux.gouv.fr](http://mesdroitssociaux.gouv.fr) permet de façon rapide et gratuite de simuler les aides auxquelles il est possible de prétendre puis de faire la demande directement en ligne. Le site est très peu utilisé par les particuliers et de nombreuses personnes n'accèdent pas aux aides auxquelles elles ont droit. 58 aides financières sont répertoriées sur le site : prestations sociales (allocations familiales, bourses scolaires,...), logement (chèque énergie, logement social,...) ou encore la retraite.

Alors si vous pensez être éligibles à des aides, n'hésitez pas, connectez-vous sur le site : [Mesdroitssociaux.gouv.fr](http://Mesdroitssociaux.gouv.fr)



# Du côté du social...

## Les pompiers recrutent...



Nous avons rencontré le capitaine Jérôme Rambaud, sapeur pompier depuis 30 ans et chef de caserne de la Chapelle-en-Vercors depuis 23 ans.

=> Pouvez vous nous présenter la caserne ?

La caserne est composée de 30 pompiers, tous volontaires, dont 7 femmes. Nous avons des profils variés. 85% de nos interventions sont du secours à la personne. Nous faisons entre 160 et 200 interventions par an. La caserne organise également des formations PSC1 (Premiers Secours Civiques de niveau 1) ouvertes à tous (sur inscription auprès de la mairie de Saint Martin), pour sensibiliser la population aux gestes qui sauvent.

=> Nous avons vu les banderoles à l'entrée des villages, nous souhaiterions en savoir plus sur ce recrutement.

Aujourd'hui, toutes les casernes de France connaissent des difficultés de recrutement. L'engagement en tant que sapeur pompier nécessite de donner du temps personnel et tous n'y sont pas prêts. Depuis la crise COVID on observe des difficultés de recrutement à plusieurs niveaux et cela touche aussi les pompiers. Nous arrivons à une situation où il faut parfois attendre les sapeurs pompiers de Romans, soit 1h environ, pour porter secours faute de pompiers disponibles à la Chapelle, Vassieux et Saint-Jean.

=> Quels profils recherchez vous ?

**Nous recherchons des personnes entre 16 et 55 ans, sans profil particulier si ce n'est une grande motivation, de la disponibilité et une bonne condition physique. Les recrues doivent résider dans les communes environnantes.**

**Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à me contacter : [jerome.rambaud@sdis26.fr](mailto:jerome.rambaud@sdis26.fr)**

=> Merci infiniment pour le temps que vous nous avez consacré et pour tout ce que la caserne fait pour les habitants.

## Rejoignez le Collectif Part'Age !

Le Collectif Part'Age est né en 2012. Son objectif est d'apporter des réponses collectives et co-construites aux besoins des personnes âgées du territoire de la Communauté de Communes du Royans Vercors (CCRV).



Ce collectif, co-animé par la Communauté de Communes du Royans Vercors et le Centre Social La Paz, se réunit environ une fois par trimestre. Il regroupe toutes les bonnes volontés : habitants, bénévoles, élus, professionnels, institutions (Espace de Vie Sociale Vertapop, ADMR, CCAS, maisons de retraite, clubs du 3ème âge, EHPAD, Centre de Ressources Multimédia Les Tracols, SOLIHA (Solidaires pour l'Habitat) Drôme, CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) Royans Vercors, CAP (Coordinations Autonomie Prévention) Drôme des Collines Royans Vercors-Département de la Drôme, CARSAT...).

La nécessité et la mise en place de transports partagés sont issues du premier diagnostic de territoire réalisé en 2013 par le Collectif Part'Age. Il a également œuvré à la mise en place d'ateliers de prévention sur les thématiques : nutrition, bien-être, mémoire...

Dix ans plus tard, le Collectif Part'Age a décidé de réenquêter sur les besoins des personnes de 65 ans et plus. Un nouveau questionnaire a été élaboré autour de trois thématiques : Vivre et bien vieillir chez soi, Loisirs et Occupations, Santé. Distribué à l'été 2023 sur tout le Royans Vercors, il y a eu 282 retours de questionnaires. Après dépouillement et analyse des réponses, une présentation des résultats a été faite aux habitants et au conseil communautaire de la CCRV courant 2024.

Suite à ces différents échanges, **le Collectif Part'Age a décidé de travailler sur les trois thématiques suivantes : la marche, le logement, l'accès aux spécialistes de santé.**

Si vous souhaitez participer à cet espace de concertation et d'élaboration de réponses afin de contribuer au bien vivre et bien vieillir des seniors sur le territoire Royans Vercors, **rejoignez le Collectif Part'Age.**

**Il suffit de contacter la Communauté de Communes (04.75.47.79.42) ou le Centre Social La Paz (04.75.47.76.55).**





# Du côté du social...

## Comment lutter contre la cyber malveillance ?



Nous souhaitons attirer votre attention sur un phénomène qui prend de l'ampleur sur internet et qui nécessite d'être particulièrement vigilant. Il s'agit du **phishing** (« hameçonnage » en français), une pratique frauduleuse, d'apparence légitime, dont le but est de récupérer des données personnelles ou de dérober de l'argent. Les messages des phishing changent régulièrement mais leur fonctionnement reste le même : vous recevez une fausse information et vous êtes invité à cliquer sur un lien ou à donner des informations confidentielles pour prétendument obtenir une indemnité ou corriger une situation à votre sujet (carte vitale, données bancaires, carte d'identité...)

### 10 conseils pour limiter les risques de phishing

#### 1. Soyez vigilant face à des mails inattendus, leurs liens et leurs pièces jointes.

Soyez très prudent en cas de mails non sollicités, comme avec les liens et les pièces jointes, même s'ils semblent provenir de l'Assurance Maladie. Pour accéder à son compte ameli, il ne faut pas cliquer sur un lien dans un message mais il faut saisir l'adresse suivante : <https://assure.ameli.fr/>

#### 2. Vérifiez l'adresse ou le numéro de l'expéditeur.

Examinez attentivement l'adresse mail de l'expéditeur. Les adresses les plus courantes de l'Assurance Maladie sont les suivantes : [ne-pas-repondre@app.assurance-maladie.fr](mailto:ne-pas-repondre@app.assurance-maladie.fr), [votre-assurance-maladie@ameli.fr](mailto:votre-assurance-maladie@ameli.fr) ou [assurance-maladie@info.ameli.fr](mailto:assurance-maladie@info.ameli.fr).

#### 3. Méfiez-vous des demandes urgentes ou menaçantes.

Les attaquants utilisent souvent des messages urgents ou menaçants pour vous pousser à agir rapidement sans réfléchir. Prenez le temps d'analyser calmement le message.

#### 4. Ne saisissez jamais vos informations personnelles sur un site internet non sécurisé.

Ne saisissez jamais vos informations personnelles comme votre mot de passe, votre numéro de compte bancaire ou votre numéro de carte de crédit sur un site web qui n'est pas sécurisé. L'adresse URL doit commencer par "https://" et un cadenas être présent dans la barre d'adresse.

#### 5. Utilisez un mot de passe différent pour chaque compte en ligne.

N'utilisez jamais le même mot de passe pour plusieurs comptes en ligne. Si un pirate parvient à obtenir votre mot de passe, il pourra accéder à tous vos comptes utilisant le même mot de passe.

#### 6. Pour plus de sécurité, suivez toujours la démarche d'authentification en 2 étapes sur le compte ameli.

Désormais pour se connecter au compte ameli, vous devez saisir un code à usage unique qui vous est transmis par mail.

#### 7. Mettez à jour régulièrement vos logiciels sur votre smartphone et ordinateur.

Gardez vos logiciels et votre système d'exploitation à jour pour bénéficier des dernières protections contre les menaces.

#### 8. Soyez prudent lorsque vous utilisez les réseaux Wi-Fi publics.

Les réseaux Wi-Fi publics (dans les cafés, les gares, les bibliothèques, les hôtels...) ne sont pas toujours sécurisés. Évitez de saisir des informations personnelles (identifiants, compte bancaire...) lorsque vous êtes connectés à un réseau Wi-Fi public.

#### 9. Faites confiance à votre instinct.

Si quelque chose vous semble suspect, faites confiance à votre instinct et n'hésitez pas à vérifier ou à demander de l'aide. Vous pouvez venir en mairie pour nous montrer un contenu qui vous semble suspect.

#### 10. Signalez tout incident de phishing.

Si vous pensez avoir été victime d'une tentative de phishing, signalez-le immédiatement à votre CPAM ou à votre banque.

Pour plus d'informations à ce sujet, vous pouvez consulter le site gouvernemental :

<https://www.cybermalveillance.gouv.fr/cybermenaces>

## Information de la gendarmerie : il est désormais possible de porter plainte en ligne.

Expérimenté depuis le mois de décembre 2023, le site de plainte en ligne est désormais disponible sur l'ensemble du territoire national. La plainte en ligne permet de porter plainte via une démarche entièrement dématérialisée, sans se déplacer dans une brigade de gendarmerie ou un commissariat de police.

Vous êtes en France, vous êtes victime d'un vol, d'un cambriolage, d'une escroquerie (hors internet) ?

**Portez plainte en ligne à l'adresse suivante : <https://www.plainte-en-ligne.masecuriteinterieur.gouv.fr/>**

Accessible aux particuliers de nationalité Française via France Connect, aux étrangers, aux administrations ou encore aux associations, la déclaration est ensuite traitée par un gendarme ou un policier qui pourra être amené, dans certains cas, à vous recontacter.

Vous avez un doute sur votre situation, choisissez une démarche et laissez-nous vous guider.

## LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE

<b>112</b> NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN	<b>114</b> NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES	<b>119</b> ALLO ENFANCE MALTRAITÉE
<b>15</b> SAMU LE SERVICE D'AIDE MÉDICALE URGENTE	<b>17</b> POLICE SECOURS	<b>18</b> SAPEURS- POMPIERS
Depuis le 1 <sup>er</sup> octobre 2024, les appels émis par les centres d'opérations de la gendarmerie, de la police, des pompiers et du SAMU, s'identifieront sur votre téléphone par le <b>0800 112 112</b>		<b>3919</b> VIOLENCES FEMMES INFO

## infos pratiques

**Allo la Région**  
vous transporte

Réserver un transport à la demande  
M'informez sur mon itinéraire

**04 8000 7000**

Depuis septembre 2023, la Région propose un numéro unique aux voyageurs.

Ce service est idéal pour connaître les itinéraires, se renseigner sur les tarifs, réserver un transport à la demande ...

PROFESSION	NOM	COORDONNÉES	LOCALISATION
MÉDECINS	MAIRE Jean-Philippe	04 75 48 20 17 <a href="http://www.doctolib.fr">www.doctolib.fr</a>	La Chapelle
	DELORME Justine	04 75 73 10 22 <a href="http://www.doctolib.fr">www.doctolib.fr</a>	La Chapelle
PHARMACIE	OUAADANI Patricia	04 75 48 20 33	La Chapelle
INFIRMIÈRES	GOUY-PAILLER Angélique GOLAIN Marie	06 27 86 59 67	Cabinet La Chapelle
SAGE-FEMME	CHARLES Olympe	06 08 89 61 53	La Chapelle
KINÉS	UGHETTO Julien	06 24 35 11 76	St Martin (Sous l'Hôtel)
	MARTY Loïc	07 71 13 46 51	St Julien
	FETTER Sébastien DAIDONE Thomas LAGOT Sophie	04 75 48 11 69	La Chapelle
OSTÉOPATHE	SAUVAGE Laurane	07 45 23 91 86	Rez de chaussée Espace Santé
ORTHOPHONISTES	SALABERT Gaëlle	04 75 02 54 85	Rez de chaussée Espace Santé
	MAURIN Lucie	07 70 06 35 63	1 <sup>er</sup> étage Espace Santé
PSYCHO-MOTRICIEN	MATASSONI Robin	06 33 89 00 89	1 <sup>er</sup> étage Espace Santé
AIDES-SOIGNANTES À DOMICILE ADMR		04 76 95 94 84	
PORTAGE DES REPAS		04 75 47 76 55	Centre social La Paz
CRÈCHE LES VERCOQUINS		04 75 45 51 09	St Julien
KINÉSIOLOGUE	BELLIER Any	06 12 67 66 78	Rez de chaussée Espace Santé
RÉFLEXOLOGUE	BOUDRY Caroline	06 83 04 16 51	1 <sup>er</sup> étage Espace Santé
MASSAGE BIEN-ÊTRE	GILAIN Marie-Paule	06 81 36 67 75	Cabinet kiné St Martin
SOPHROLOGUE	JORY Corinne	06 66 05 35 54	1 <sup>er</sup> étage Espace Santé
LA CHAPELLE OPTIC		04 75 24 80 72	La Chapelle
VÉTÉRINAIRE		04 75 48 24 13	La Chapelle
GENDARMERIE		04 75 48 24 44	La Chapelle
CCRV		04 75 47 79 42	La Chapelle / St Jean
OFFICE DE TOURISME		04 75 48 22 54	La Chapelle
MAISON FRANCE SERVICES <a href="mailto:la-chapelle-en-vercors@france-services.gouv.fr">la-chapelle-en-vercors@france-services.gouv.fr</a>		04 75 24 85 85	Bureau de Poste de La Chapelle

**HORAIRE D'ACCUEIL**  
Agence Postale et  
Secrétariat de la mairie

Tel : 04 75 45 51 68  
[mairie-saint-martin@wanadoo.fr](mailto:mairie-saint-martin@wanadoo.fr)  
Site internet :  
[www.stmartinenvercors.fr](http://www.stmartinenvercors.fr)

Lundi	10h - 12h
Mardi	10h - 12h
Mercredi	10h - 12h
Jeudi	10h - 12h 14h - 16h
Vendredi	10h - 12h

**CONCILIATEUR DE JUSTICE** : sur RDV auprès de la Maison France Services, tous les 1<sup>er</sup> jeudis du mois

**DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE** : 04 75 48 18 25

*Horaires du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mai*

Lundi et Mercredi : 13h30-16h00, Jeudi : 10h-12h et 13h30-16h00, Samedi : 9h-12h et 13h30-17h

**LA PISTE RECYCLABLE : RECYCLERIE À LA CHAPELLE** : Les jeudis et samedis de 9h30 à 11h30

**PERMANENCE DE LA CROIX ROUGE, ZI DES DODOUX À ST JEAN EN ROYANS** : Les mercredis de 10 à 12h. Un container à vêtements est installé à côté de la recyclerie à La Chapelle.

**MÉDIATHÈQUE LA CHAPELLE** : 04 75 48 25 62

Lundi : 10h-12h, Mercredi : 10h-12h30/14h-17h, Jeudi : 9h-12h, Vendredi : 16h-18h30, Samedi : 10h-12h

**TRANSPORTS :**

*Vercors Express* :  
- Boucle aller-retour, chaque jeudi matin sur les cinq communes du Vercors. 2€ le ticket.  
- Transport à la demande : secteur Royans-Vercors, du lundi au vendredi de 8h à 18h. 4€ les 2 tickets. Réservation 48h à l'avance au 04 75 47 76 55. Tickets en vente directement dans le Vercors Express. Transports ouverts à tous après adhésion de 5€ au centre social La Paz.

N° ISSN : 752096  
Directeur de publication : Andrée Séquier  
Tirage en 400 ex : Numéricopie à Villard de Lans  
Ont contribué à ce numéro : équipe municipale, Compagnie La Cyrène, Comité des Fêtes, Groupe Patrimoine du Vercors, Association des Parents d'élèves St Julien-St Martin, Claudine Thiault, écoles de St Martin et St Julien  
Crédits Photos : Yann Lurand